

RÉCOMPENSE

# Landrethun-lès-Ardres aura une fleur des villages fleuris

**LANDRETHUN-LÈS-ARDRES** C'est officiel, le village de Landrethun-lès-Ardres fait partie des quelque 1000 communes du département à obtenir une fleur décernée par les Villes et villages fleuris.



La Flor d'Yeuse et sa chapelle. L'un des lieux de visite de la commune. Le tracé de la randonnée d'Octobre Rose est passé par là il y a quelques jours.

THOMAS DELEGISE

**L**andrethun-lès-Ardres ? C'est le village des fraises ! » Dans le Calais, le petit village de Landrethun-lès-Ardres, avec ses 800 habitants, est réputé pour ses fraises. Nord Littoral notait dans son hors-série « Beaux villages », qu'il est « bien plus que le pays de la fraise ».

Propos confirmés ce 19 octobre, lors de l'obtention d'une fleur décernée aux villes et villages fleuris. Oui, Landrethun-lès-Ardres aura ses petits panneaux jaune et vert, ornés d'une petite fleur rouge. Et ça, Gabriel Berly, maire de Landrethun, en est plus que fier puisqu'une quinzaine de communes du Pas-de-Calais de moins de 1.000 habitants seulement ont ce label. « Notre commune a gravi tous

les échelons départementaux pour se présenter en juin dernier face au jury régional. Qu'ils furent longs, ces quatre mois d'attente, mais cela en valait la peine. » En 2016 et 2017, un premier bouquet d'argent avait été obtenu. Puis un bouquet d'or en 2018, 2019, 2021 et 2022. Mais la municipalité voulait aller plus loin en 2023 en redéposant un dossier.

Les critères d'obtention ne sont pas que le fleurissement. Il s'agit également de la qualité de l'espace public, de la démarche de valorisation et à la gestion environnementale.

**COMMENT LANDRETHUN A OBTENU LA FLEUR**  
Ce dossier, il fait près de quarante pages. La mairie a présenté le village en long, en large et en travers. D'abord en évoquant son histoire, son patrimoine, ses fraises. Puis en

évoquant les qualités de son espace public, avec notamment beaucoup de vie entre la mairie et le stade. La démarche de valorisation a été évoquée : les animations, la communication, le développement environnemental... Et enfin, évidemment, la gestion environnementale avec les actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles.

**« Cette distinction de village fleuri marque une transition, une nouvelle étape vers ce projet d'avenir où ville et nature coexistent en toute harmonie. »**

Les membres du jury régional sont

venus visiter la commune avec un petit itinéraire que le maire leur a préparé. Ils sont d'abord passés par la mairie, joli édifice qui plastronne devant l'école des Lilas, puis ils ont remonté la rue du Stade. Ce n'est pas seulement un stade qu'ils ont aperçu, mais un véritable pôle de vie avec le terrain de foot, l'aire de jeux, le parcours de santé, la salle des fêtes et associative, le verger communal... et le city-stade, en travaux à ce moment-là. Parmi les 6 hameaux de la commune, deux ont été choisis : Yeuse et le Val. Le premier pour le fameux « Flot d'Yeuse », exemple de la gestion des inondations mais aussi lieu bucolique où l'on peut s'attabler à côté de la chapelle. Puis le Val, où a été élaboré récemment « Le promontoire de la Belle vue » pour les randonneurs, un exemple de promotion touris-

tique.

**LES PANNEAUX VONT ARRIVER**

Les membres du jury ont donc été conquis par cette présentation. La fleur a été attribuée et il ne restera plus qu'à installer les panneaux, qui se fonderont sans aucun doute dans le décor champêtre du village...

Gabriel Berly indique que cette récompense est l'œuvre de tous : « Le personnel communal qui a en charge toutes les plantations et entretiens, la commission environnement pour son activité toute l'année, l'ensemble du conseil municipal qui valide tous ces projets, la population par leur fleurissement et l'école et ses actions. Cette distinction de village fleuri marque une transition, une nouvelle étape vers ce projet d'avenir où ville et nature coexistent en toute harmonie. » ■